

Réf: Dossier 343487

Avis de constitution

SOCIETE « IBRAC BÂTIMENT »

Siège ABIDJAN / TREICHVILLE-RUE 38, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 15/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IBRAC BÂTIMENT »

Objet : • VENTE DE MATERIAUX DE BATIMENT, FER A BETON, CIMENT, PORTE EN BOIS ET CADRE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / TREICHVILLE-RUE 38, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M COULIBALY IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09367 du 13/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55849/GTCA/RC/2024 du 13/09/2024

